



# Déjeuner du Cercle Europe et Economie sociale

## Jean-Claude Mizzi, DG GROWTH

Le 25 septembre, le Cercle Europe et Economie sociale a eu le plaisir d'échanger avec Jean-Claude Mizzi, coordinateur des politiques à la Commission européenne. Il a évoqué la place de l'économie sociale dans la nouvelle Commission, la réorganisation de la DG GROWTH et les travaux du GECES.

Jean-Claude Mizzi est à la fois coordinateur de l'initiative sur l'entrepreneuriat social, secrétaire du GECES et du groupe 4 sur la dimension externe.

Il était accompagné de Thomas Boisson, qui représente les autorités françaises au GECES. Il a travaillé auparavant aux cabinets Hamon et Delga sur les outils financiers de l'ESS. Il travaille à présent à la DG Trésor.



Depuis 2011, Jean-Claude Mizzi est un coordonnateur pour le Single Market Act et l'initiative sur l'entrepreneuriat social à la Commission européenne (DG GROWTH).

Auparavant, de 2008 à 2010, il était chef de l'unité "présence & influence française dans l'Union européenne au SGAE.

### Une nouvelle unité « clusters, économie sociale et entrepreneuriat »

Pilotée depuis juin 2015 (réorganisation de la DG) par Michel Catinat, cette unité a pour vocation, au sein de la DG GROWTH, de promouvoir l'entrepreneuriat social et la SBI.

Michel Catinat, un Français, a un long passé à la Commission européenne qu'il a rejoint à l'appel de Jacques Delors pour travailler sur un rapport, remis en 1991, sur le coût de la non Europe pour le marché intérieur. Haut fonctionnaire de la Commission européenne, il était depuis 2010, chef de l'unité "Technologies génériques clés et économie numérique" à la Direction générale des entreprises et de l'industrie (DG ENTR). Auparavant, il était chef de l'unité « Développement durable, changement climatique et compétitivité ». Michel Catinat est diplômé de l'École Polytechnique à Paris. Il est également titulaire d'un Master en Economie.

S'il découvre depuis juin dernier le secteur de l'économie sociale, Michel Catinat est engagé dans un exercice de conviction en faveur de l'économie sociale et place beaucoup d'attentes dans les travaux du GECES. C'est d'ailleurs une nouvelle dynamique de la Commission de recueillir les intentions des parties prenantes avant de proposer des initiatives (approche bottom-up). D'où le mandat confié au GECES de réaliser pour octobre 2016 un court rapport qui listera des recommandations pour l'ensemble des parties prenantes (institutions européennes, Etats, collectivités locales et secteur privé).

### L'économie sociale dans la nouvelle Commission

La Commission européenne a moins d'appétence pour l'économie sociale que sous l'impulsion donnée par Michel Barnier. Le soutien politique du cabinet de la Commissaire est moins fort que pendant la précédente mandature.

De plus, la nouvelle Commission est dans une toute autre dynamique et cherche à se concentrer sur un petit nombre d'initiatives politiques à fort enjeu européen. L'économie sociale est toujours à la frontière avec les compétences nationales. Cela reste officiellement un secteur prioritaire de la Commission.

Le futur du traitement de l'économie sociale reste en question. Jean Claude Mizzi ne peut s'engager au-delà de décembre 2016, date à laquelle il quittera la Commission. Il travaille en binôme avec Patrick Klein, un franco-luxembourgeois qui travaillait auparavant au CESE et qui a contribué à la conférence de Strasbourg de janvier 2014 au titre du CESE.

Des piliers de l'unité comme Apostolos Ioakimidis vont aussi partir début 2016. Compte tenu des restrictions de postes, leur remplacement est aujourd'hui incertain.

L'unité F1 travaille aussi sur des sujets connexes pour l'économie sociale, dont Xavier Le Mounier qui s'occupe de l'innovation sociale et des possibilités pour le secteur de mobiliser les fonds du Plan Juncker (FEIS).

Enfin, la nouvelle Directrice Générale de la DG GROWTH, la galloise Lowri Evans, n'a pris ses fonctions que depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Elle était auparavant à la DG MARE (pêche et affaires maritimes) et a notamment été pendant 6 ans chef de l'unité « inclusion sociale » de la DG EMPL il y a une quinzaine d'années.

### **Une réorganisation en profondeur de la DG GROWTH**

La nouvelle DG GROWTH a été créée sur la base d'une fusion des DG entreprises et marché intérieur, tout en perdant les dossiers liés aux services financiers, transférés à la nouvelle DG FISMA. Elle reste une DG très large, comptant plus de 1400 personnes. En raison des engagements de réduction de personnel, la DG GROWTH a un programme de réduction de personnel pour arriver à 1100 personnes d'ici fin 2016.

De puis juillet a été mise en place une Task Force intitulée « Économie collaborative, nouveaux modèles économiques et PME », placée sous la supervision de Joanna Drake (Malte). Organisation horizontale à géométrie variable rassemblant des fonctionnaires de plusieurs directions, elle a été créée pour un mandat de 2 ans.

### **La reprise des travaux du GECES**

Le 16 septembre a eu lieu la 7<sup>ème</sup> réunion du GECES suite au renouvellement partiel de ses membres privés au printemps. A cette occasion, la Commissaire Elzbieta Bienkowska a enregistré un message video de soutien aux travaux du groupe.

Ce groupe se structure autour de 4 groupes de travail :

- Améliorer l'accès au financement
- Accroître la visibilité de l'entrepreneuriat social – La France contribue aux travaux de ce groupe
- Améliorer l'environnement juridique
- Renforcer la dimension externe

Chaque groupe sera chargé d'élaborer des recommandations en vue du rapport qui sera adopté en octobre 2016. La prochaine réunion aura lieu le 24 novembre.

Chaque groupe doit élaborer un programme de travail pour livrer un résultat concret dans le rapport d'octobre 2016. La feuille de route de chaque groupe devrait être rapidement disponible sur le site du GECES. Toute contribution est la bienvenue, y compris et même surtout d'acteurs qui ne sont pas membres du GECES.

Le groupe collabore avec la Présidence Luxembourgeoise du Conseil de l'UE (qui a inscrit l'économie sociale comme priorité de sa Présidence) pour l'organisation les 3 et 4 décembre à Luxembourg d'une conférence internationale rassemblant 500 participants sur le thème « Booster les entreprises sociales en Europe » qui aura un accent sur les enjeux liés au financement. Le programme final n'est pas encore public.

La prochaine présidence au 1<sup>er</sup> semestre 2016, qui sera pilotée par les Pays-Bas, ne devrait pas organiser de manifestation sur l'économie sociale en tant que tel, sauf à s'associer à une grande conférence à Utrecht en avril autour de Mohammad Yunus. De plus, les Pays-Bas ont une approche originale puisque l'économie sociale est à présent traitée dans le développement urbain, rattaché au ministère de l'intérieur. Cette décision fait suite à un rapport du Comité économique et social néerlandais, remis en juin dernier au gouvernement qui conclut qu'il n'est pas nécessaire aux Pays-Bas de rédiger une loi spéciale sur l'ESS.

La Slovaquie au 2<sup>ème</sup> semestre 2016 n'a pas encore défini ses priorités mais pourrait organiser, soutenue financièrement par la Commission, une conférence en décembre 2016. Cette idée d'organiser une conférence

autour de la publication des recommandations du GECES serait séduisante. Sinon il faudrait attendre la Présidence maltaise (1<sup>er</sup> semestre 2017) pour une discussion des recommandations. A suivre ...

### **La future stratégie pour le marché unique**

La Commissaire Bienkowska et ses services travaillent à la finalisation d'une nouvelle stratégie pour le marché unique (Internal market Strategy) qui succèdera aux actes pour le marché unique I et II lancés par Michel Barnier. La stratégie est prévue pour adoption au Collège des Commissaires le 28 octobre.

L'économie sociale devrait y être intégrée, comme elle pourrait l'être dans les deux communications annoncées pour décembre sur l'économie collaborative et sur l'économie circulaire.

### **Les enjeux autour du financement de l'économie sociale**

Le développement d'outils au service du financement de l'économie sociale est un axe prioritaire, notamment pour les autorités françaises. L'objectif est de voir comment peuvent s'articuler les outils de la BPI, de la BEI, les Fonds européens pour les investissements et le nouveau plan Juncker. Le premier enjeu est de transcrire, en termes de périmètre identifiable par les investisseurs (notamment bancaires) les définitions dans laquelle se retrouve l'économie sociale, permettant de recueillir des financements européens pour les acteurs de cette économie.

Notamment grâce à l'action de la présidence Luxembourgeoise, le règlement sur le Fonds européen pour les investissements stratégiques (Plan Juncker) incluse la mention de l'économie sociale comme priorité, ce qui permettra à ses projets d'être éligibles. Il faut aujourd'hui travailler à la définition d'un concept d'actif investissables dans l'économie sociale, auprès des banques et des investisseurs privés. La France est particulièrement active suite à l'adoption de la loi ESS. Le Royaume-Uni est également très actif sur le financement de l'ESS.

\*\*\*